



Communiqué de l'AGCCPF

Restrictions et coupes budgétaires appliquées à la culture Une alerte des professionnels des musées et des patrimoines

L'AGCCPF en tant qu'association regroupant les professionnels du patrimoine et des collections publiques est particulièrement concernée par les annonces récurrentes des réductions, voire suppressions des budgets alloués à la culture par l'État et les collectivités territoriales. Ces coupes touchent aussi bien les moyens dédiés à l'action publique que les dispositifs de soutien aux initiatives menées par les acteurs privés, notamment associatifs.

Chaque semaine, depuis maintenant plusieurs mois et à l'occasion des votes annuels des budgets, les annonces de réductions drastiques de financement dans le domaine culturel se multiplient, tant au niveau national qu'à celui des différentes échelles de territoires. Nous attirons l'attention sur le fait que ces décisions ont des impacts néfastes non seulement sur la vie culturelle mais également sur le tissu économique, éducatif et social de notre pays. Nous appelons les responsables politiques à engager un dialogue avec les professionnels des secteurs concernés afin de déterminer ensemble les priorités ayant le moins d'impacts délétères sur ce tissu social et professionnel particulièrement impactant pour l'avenir de notre pays.

Alors que les besoins en matière de dépenses culturelles subissent une augmentation du fait de l'inflation générale, ces baisses de budget mettent en péril un écosystème spécifique qui a pourtant déjà largement démontré sa capacité de résilience après le choc de la pandémie de COVID-19.

Les exemples concrets sont nombreux :

- Les deux baisses successives du budget du ministère de la Culture, 100 M€ en décembre puis 50 M€ supplémentaires en janvier.
- La suppression de la part collective du Pass Culture soit 25 M€ en moins pour les établissements scolaires.
- Les coupes dans les collectivités : celle de la Région Pays de la Loire a été la plus médiatisée (82 M€) et contestée par l'ensemble des acteurs, avec celle du Conseil départemental de l'Hérault (suppression de l'entièreté des crédits consacrés à la culture et au patrimoine soit 6M€).
- Les diminutions conséquentes des budgets alloués notamment à l'échelle de nombreux départements, en contradiction notamment avec les enjeux identifiés pour la culture en territoires ruraux.

Ces exemples dissimulent toutes les décisions antérieures plus diffuses, souvent passées sous silence (la disparition de la participation régionale aux FRAM/FRAR par exemple dans le champ des musées dans certaines régions, les baisses de subvention aux associations, les diminutions ou non reconduction des postes, les budgets de fonctionnement réduits, l'ajournement des projets d'investissement).

Face à ces mesures, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer des effets d'annonces, dont la pertinence en matière de « bonne gestion » reste à démontrer.

Citons, parmi d'autres initiatives :

- La pétition de soutien « DEBOUT POUR LA CULTURE ! DEBOUT POUR LE SERVICE PUBLIC ! » sur le site Change.org qui a recueilli plus de 40.000 signataires dont de nombreux artistes des différents secteurs culturels.
- La tribune de l'AMCSTI en faveur du maintien de la part collective du Pass Culture.
- Les paroles d'experts et d'économistes de la culture qui alertent sur les risques de segmentation et d'exacerbation des concurrences (par ex. Vincent Guillon, codirecteur de l'Observatoire des Politiques Culturelles) qui pèsent tout à la fois sur le spectacle vivant et le patrimoine culturel.

Nous appelons, en parfaite solidarité avec l'ensemble des représentants des professionnels des secteurs culturels, à la plus grande méfiance envers des solutions court-termistes. Si les solutions semblent efficaces, l'impact social invisible au premier regard en sera d'autant plus lourd. Le patrimoine et la culture représentent un levier économique allant jusqu'à 1 pour 10 dans des secteurs connexes tels que l'hôtellerie ou la restauration.

L'AGCCPF, représentant les professionnels gestionnaires des collections et des patrimoines publics de France issus tout à la fois de l'État que des collectivités, tient à son tour à alerter sur les conséquences de choix court-termistes et non concertés en matière d'évidentes priorisations budgétaires. À l'heure de toutes les transitions, l'effort concerté des citoyens, des professionnels et des tutelles politiques ne peut ralentir.

Notre association, par cette prise de position, s'engage en faveur d'une méthodologie claire et affirmée :

- Pour le maintien d'un effort national et collectif permettant la réduction des dépenses publiques, à condition que cet effort soit concerté avec les professionnels du secteur.
- Pour le soutien affirmé aux activités culturelles et patrimoniales au service de la connaissance et du développement local, national et international, au service et au bénéfice du "vivre ensemble", comme fondement de notre démocratie.
- Pour une concertation ouverte et non partisane, visant à définir des priorités budgétaires pérennes à l'horizon 2030, appelant à la responsabilité de toutes et tous.
- Pour l'unité des secteurs professionnels de la culture et du patrimoine ; et contre le risque de segmenter, diviser et faire s'opposer les secteurs culturels et patrimoniaux dans une concurrence pour les moyens.

La culture et le patrimoine ne sont pas des variables d'ajustement. Moteurs économiques puissants, outils d'attractivité et de rayonnement et facteurs de cohésion sociale, ils sont essentiels à notre démocratie et à son avenir.

Le 4 juin 2025

Le conseil d'administration de l'AGCCPF